

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE VALCOURT

**SÉANCE ORDINAIRE DU 18 AOÛT 2025**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT, TENUE LE LUNDI 18 AOÛT 2025 À 19H :

LA SÉANCE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR

Pierre Tétrault MAIRE

Les conseillers et les conseillères présent(e)s :

Marie-Claire Tétrault, siège no 1  
Vicky Bombardier, siège no 2  
Daniel Lacroix, siège no 3 (quitte à 19h24 et revient à 19h25)  
Dany Boyer, siège no 4  
Dany St-Amant, siège no 5  
Julien Bussièrès, siège no 6

Sont également présentes : Me Karine Boucher, directrice générale  
Me Julie Waite, directrice générale adjointe et greffière

**ORDRE DU JOUR**

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
2. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
  - 2.1 Séance ordinaire du 8 juillet 2025
3. **ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER**
4. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
5. **CORRESPONDANCE**
6. **COMPTE-RENDU**
  - 6.1 COMPTE-RENDU
  - 6.2 RAPPORT DU MAIRE : FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE
7. **URBANISME**
  - 7.1 AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 560-26 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 560
  - 7.2 ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 560-26 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 560
  - 7.3 RÉOLUTION FIXANT LA DATE, L'HEURE ET L'ENDROIT DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT 560-26 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 560
8. **ADMINISTRATION**
  - 8.1 RENOUELEMENT DE L'ADHÉSION DE LA VILLE DE VALCOURT - ASSOCIATION ÉQUIJUSTICE
  - 8.2 AUTORISATION DE SIGNATAIRES À LA SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC (SAAQ)

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

- 8.3 OFFRES DE SERVICE - COACHING DE GESTION - OCTROI DU MANDAT
- 8.4 CONGRÈS ANNUEL DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS - INSCRIPTIONS DE MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL
- 8.5 DEMANDE À RECYC-QUÉBEC DE RÉVISER LA MISE EN PLACE DE SON SYSTÈME DE CONSIGNATION - APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE RACINE
  
- 9. DEMANDE AU CONSEIL ET DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE**
- 9.1 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – COMITÉ CULTUREL DU GRAND VALCOURT
- 9.2 PARTICIPATION - SOIRÉE BÉNÉFICE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLAUDE
- 9.3 PARTICIPATION - ACTIVITÉ BÉNÉFICE - ÉCOLES L'ODYSSÉE ET DE LA CHANTERELLE
  
- 10. LOISIRS**
- 10.1 OCTROI DE CONTRAT - ENTRETIEN DE L'ARÉNA (SAISON 2025-2026)
  
- 11. TRAVAUX PUBLICS, ENVIRONNEMENT ET GESTION DES EAUX**
- 11.1 OCTROI DE CONTRAT - RÉHABILITATION DE LA CHAUSSÉE DE LA PLACE MAISONNEUVE ET PAVAGE EN 2025
- 11.2 AVIS DE MOTION – PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 644-2 AMENDANT LE RÈGLEMENT 644 CONCERNANT L'HORAIRE POUR PLACER SON OU SES BACS ROULANTS EN BORDURE DE RUE
- 11.3 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - VALCOURT 2030 - PROJET DE VERDISSEMENT DES ENTRÉES DE VILLES
  
- 12. AFFAIRES DIVERSES**
- 12.1 Aucun
  
- 13. VARIA**
- 13.1 Aucun
  
- 14. PÉRIODE DE QUESTIONS**
  
- 15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

244-25-08-18

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que modifié, en ajoutant le point 13.1 : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR DE VALCOURT

ADOPTÉE

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

245-25-08-18

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JUILLET 2025**

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 8 juillet 2025, au moins vingt-quatre (24) heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2025 soit adopté.

ADOPTÉE

246-25-08-18

### **ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER**

EN CONSÉQUENCE, SUR PROPOSITION FAITE PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la liste des comptes à payer au 13 août 2025 soit adoptée;

QUE le trésorier soit autorisé à émettre en conséquence les chèques de la Ville de Valcourt, tel que présenté en Annexe « A » totalisant la somme de 469 563,89 \$ : quatre cent soixante-neuf mille cinq cent soixante-trois dollars et quatre-vingt-neuf sous, toutefois en retirant la facture 1787 et le montant de 17 832,62 \$.

### **Certificat de disponibilité de crédits**

\_\_\_\_\_  
Gerson Saenz, trésorier

\_\_\_\_\_  
Date

ADOPTÉE

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Des questions sont posées de 19h04 à 19h25.

Deux personnes déposent des documents à l'attention du conseil municipal.

### **COMPTE-RENDU**

Chacun des membres du Conseil municipal fait son compte-rendu respectif.

### **RAPPORT DU MAIRE : FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE**

Monsieur le maire Pierre Tétraut, fait rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, conformément à l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*.

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

Le rapport du maire est joint au présent procès-verbal comme étant cité au long.

### **AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 560-26 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 560**

Madame la conseillère Marie-Claire Tétreault donne avis de motion de la présentation, à une prochaine séance du Conseil municipal, du Règlement 560-26 amendant le Règlement de zonage 560.

L'objet de ce règlement est de modifier le règlement de zonage afin de moduler les dispositions sur la localisation des stationnements selon qu'une habitation soit d'implantation isolée, jumelée ou en rangée.

Tous les membres du Conseil ont reçu une copie du projet de règlement le 14 août 2025.

247-25-08-18

### **ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 560-26 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 560**

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné en cette séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 18 août 2025 et que tous les membres du Conseil municipal ont reçu une copie du projet de règlement le 14 août 2025;

ATTENDU QU'un membre du Conseil municipal a fait mention de l'objet et de la portée du projet de Règlement;

ATTENDU QUE la greffière a pris les dispositions nécessaires pour que le projet de règlement soit mis à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance;

ATTENDU QUE sera fixée l'assemblée publique de consultation dans le cadre du processus d'adoption du présent règlement et que ce règlement ne contient aucune disposition susceptible d'approbation référendaire;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREULT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal adopte le projet de règlement numéro 560-26, tel que rédigé.

ADOPTÉE

248-25-08-18

### **RÉSOLUTION FIXANT LA DATE, L'HEURE ET L'ENDROIT DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT 560-26 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 560**

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation doit être tenue dans le cadre de l'adoption du projet de règlement numéro 560-26 suivant, à savoir :

- Projet de Règlement 560-26 amendant le Règlement de zonage 560

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'assemblée publique de consultation sur le projet de règlement 560-26 ci-dessus mentionné soit fixée au 2 septembre 2025 à 19h00, à la salle du Conseil municipal situé à l'Hôtel de ville au 1155, rue Saint-Joseph, à Valcourt.

ADOPTÉE

249-25-08-18

**RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION DE LA VILLE DE VALCOURT - ASSOCIATION ÉQUIJUSTICE**

ATTENDU QUE l'association provinciale à but non lucratif Équijustice offre une expertise en matière de justice réparatrice et de médiation citoyenne;

ATTENDU QUE cette offre sert des citoyens valcourtois;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt renouvèle son adhésion à l'unité de médiation citoyenne d'Équijustice au bénéfice des citoyens valcourtois pour l'année 2026, et ce, au coût de 1 529,00 \$.

ADOPTÉE

250-25-08-18

**AUTORISATION DE SIGNATAIRES À LA SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC (SAAQ)**

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise monsieur Marc Tétrault, directeur des travaux publics et environnement, ou en son absence, Me Julie Waite, directrice générale adjointe et greffière, à signer, pour et au nom de la Ville de Valcourt, tous les documents requis au Programme d'entretien préventif ainsi que tous les documents requis par la Société de l'assurance automobile du Québec, relatifs aux immatriculations, transferts de propriété et autres transactions pour les véhicules de la Ville, et ce pour l'année 2026.

ADOPTÉE

251-25-08-18

**OFFRES DE SERVICE - COACHING DE GESTION - OCTROI DU MANDAT**

ATTENDU QUE la Ville a procédé à une réorganisation de sa structure organisationnelle et veut offrir du coaching de gestion à certains employés cadres;

ATTENDU QUE cette démarche structurée a pour principal objectif de contribuer au développement professionnel d'un gestionnaire, au développement de son plein potentiel, de ses habiletés et de ses compétences en gestion, en vue de lui permettre d'atteindre des objectifs précis, le tout suite à l'analyse de ses besoins;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt octroie le mandat de coaching de gestion à monsieur Yves Fortin, M. Sc, Adm. A, C.M.C., au montant de 16 050,00 \$, plus les taxes applicables, le tout conformément aux offres de service déposées par ce dernier datées du mois d'août 2025.

ADOPTÉE

252-25-08-18

**CONGRÈS ANNUEL DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS - INSCRIPTIONS DE MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

ATTENDU QUE le congrès 2025 de la Fédération québécoise des municipalités se tiendra du 25 au 27 septembre 2025;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter l'inscription des élus suivants au congrès 2025 de la Fédération québécoise des municipalités : Messieurs les conseillers Dany Boyer, Julien Bussièrés, Daniel Lacroix, Dany St-Amant et le maire Pierre Tétrault;

QUE les frais d'inscription de 1 100 \$, plus les taxes applicables, soient payés par la Ville pour ces élus;

QUE tous les autres frais inhérents à ce congrès, dont notamment l'hébergement, les repas et le kilométrage soient payés par la Ville sur présentation des pièces justificatives pour les conseillers mentionnés précédemment;

QUE les autres frais inhérents à ce congrès dont l'hébergement, les repas et le kilométrage du maire soient payés par la MRC du Val-Saint-François.

ADOPTÉE

253-25-08-18

### **DEMANDE À RECYC-QUÉBEC DE RÉVISER LA MISE EN PLACE DE SON SYSTÈME DE CONSIGNATION - APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE RACINE**

ATTENDU la résolution 2025-06-115 adoptée le 2 juin 2025 par la Municipalité de Racine demandant à Recyc-Québec de réviser la mise en place de son système de consignation;

ATTENDU QUE la mise en place des succursales de Consignation nuit au commerce de proximité de la Municipalité de Racine;

ATTENDU QUE ce nouveau système ne favorise pas l'achat de boissons telles boissons gazeuses, eau pétillante, eau, jus, etc., dans des commerces de proximité comme les dépanneurs;

ATTENDU QUE la vente de ce type de produit peut représenter pour le commerçant un pourcentage considérable de son chiffre d'affaires;

ATTENDU QUE le commerce de proximité dans une municipalité comme Racine est essentiel à son économie.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREAU ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt appuie la Municipalité de Racine dans le cadre de sa demande à Recyc-Québec de réviser la mise en place de son système de consignation;

QUE la présente résolution soit transmise à la Municipalité de Racine.

ADOPTÉE

254-25-08-18

### **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – COMITÉ CULTUREL DU GRAND VALCOURT**

ATTENDU QUE le Comité culturel du Grand Valcourt a déposé à la Ville, une demande d'aide financière dans le cadre de la poursuite de certaines de ses activités actuelles, soit le Ciné-Club, les Créatives et la Chorale du Val heureux;

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt octroie au Comité culturel du Grand Valcourt, une aide financière de 1 500 \$ dans le cadre de la tenue des activités du Ciné-Club, les Créatives et la Chorale du Val heureux;

QUE les fonds nécessaires au paiement de cette dépense soient puisés à même le poste budgétaire 02-190-00-970.

ADOPTÉE

255-25-08-18

### **PARTICIPATION - SOIRÉE BÉNÉFICE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLAUDE**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Claude organise une soirée bénéfice au profit de la Maison de la Famille les Arbrisseaux;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREAU ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise monsieur le maire Pierre Tétrault et monsieur le conseiller Daniel Lacroix à participer au souper bénéfice de la Municipalité de Saint-Claude, le 18 octobre 2025 à Saint-Claude, au coût de 65 \$ par personne;

QUE les autres frais inhérents à la participation de cette soirée bénéfice des deux membres du conseil municipal soient payés par la Ville, le cas échéant.

ADOPTÉE

256-25-08-18

### **PARTICIPATION - ACTIVITÉ BÉNÉFICE - ÉCOLES L'ODYSSÉE ET DE LA CHANTERELLE**

ATTENDU QUE les fondations des écoles l'Odysée et de La Chanterelle organisent une activité bénéfice, soit un tournoi de golf, qui se tiendra au Club de golf de Valcourt le samedi 20 septembre 2025;

ATTENDU QUE les profits engendrés par cette activité serviront à bonifier les activités étudiantes, principalement au niveau des arts et des activités sportives et culturelles, dans les deux écoles de Valcourt;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville autorise messieurs les conseillers Julien Bussièrés et Daniel Lacroix à participer à cette activité bénéfice au montant de 85 \$ par personne et que tous les coûts soient payés par la Ville de Valcourt.

ADOPTÉE

257-25-08-18

### **OCTROI DE CONTRAT - ENTRETIEN DE L'ARÉNA (SAISON 2025-2026)**

ATTENDU QUE des demandes de soumissions par voie d'invitation écrite pour l'entretien de l'aréna ont été faites en juillet 2025;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a été fixée le 6 août 2025 à 11 h 00 et les résultats de la soumission reçue sont les suivants:

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

### SOUSSIONNAIRE

Daniel Maintenance inc.

### PRIX SOUMIS

Préparation de la surface glacée : 5 864,49 \$  
Opération pour la fermeture de l'aréna : 4 225,46 \$  
Tarif horaire lors de la période hivernale : 39,58 \$  
Tarif horaire lors de la période estivale : 38,35 \$

(plus les taxes applicables)

Note : lorsqu'un employé travaillera un jour férié, le taux horaire sera majoré selon les normes du travail.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt accepte la soumission de Daniel Maintenance inc., pour les services d'entretien de l'aréna, tels que détaillés dans le devis d'appel d'offres, la soumission reçue et les coûts détaillés à la présente.

ADOPTÉE

258-25-08-18

### **OCTROI DE CONTRAT – RÉHABILITATION DE LA CHAUSSÉE DE LA PLACE MAISONNEUVE ET PAVAGE EN 2025**

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt a procédé à un appel d'offres public dans le cadre du projet de réhabilitation de la chaussée de la Place Maisonneuve et le pavage en 2025;

ATTENDU QUE toutes les soumissions devaient être acheminées à l'hôtel de Ville, au plus tard le 7 août 2025 À 11h00;

ATTENDU QUE la Ville a reçu trois soumissions, à savoir :

### SOUSSIONNAIRES

- Groupe Colas Québec inc. : 286 201,52 \$ montant corrigé à 285 333,64 \$ taxes incluses;
- Eurovia Québec Construction : 290 062,50 \$ taxes incluses;
- Pavages Maska inc. : 304 160,57 \$ taxes incluses.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt accepte la soumission présentée par Groupe Colas Québec inc., selon les termes et conditions émises dans l'appel d'offres et la soumission déposée en date du 7 août 2025, au montant de 285 333,64 \$, taxes applicables incluses.

ADOPTÉE

### **AVIS DE MOTION – PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 644-2 AMENDANT LE RÈGLEMENT 644 CONCERNANT L'HORAIRE POUR PLACER SON OU SES BACS ROULANTS EN BORDURE DE RUE**

Monsieur le conseiller Daniel Lacroix, donne avis de motion de la présentation, à une prochaine séance du Conseil municipal, du Règlement numéro 644-2 amendant le

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

règlement 644 concernant l'horaire pour placer son ou ses bacs roulants en bordure de rue.

L'objet de ce règlement est de modifier l'heure à laquelle tout propriétaire ou occupant doit placer en bordure de la rue son ou ses bacs roulants pour la collecte.

Tous les membres du Conseil ont reçu une copie du projet de règlement le 14 août 2025.

259-25-08-18

### **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - VALCOURT 2030 - PROJET DE VERDISSEMENT DES ENTRÉES DE VILLES**

ATTENDU la demande d'aide financière formulée au Canton de Valcourt et à la Ville de Valcourt par l'organisme Valcourt 2030 pour son Comité Biodiversité;

ATTENDU QUE cette aide financière permettra notamment audit comité de poursuivre le projet de verdissement des entrées du Canton et de la Ville;

ATTENDU l'engagement du Canton de Valcourt à participer à ce projet pour un montant de 10 000 \$;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt participe à ce projet de verdissement pour un montant égal à celui du Canton de Valcourt, soit un montant de 10 000 \$.

ADOPTÉE

260-25-08-18

### **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR DE VALCOURT**

ATTENDU la demande d'aide financière formulée à la Ville par l'Association du hockey mineur de Valcourt;

ATTENDU que cette aide financière servira à l'achat de nouveaux chandails de hockey par l'association et permettra aux commanditaires de voir leur logo sur cesdits chandails;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt octroie une aide financière de 2 000,00 \$, à l'Association du hockey mineur de Valcourt pour l'achat de chandails de hockey pour l'équipe pee-wee.

ADOPTÉE

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une question est posée de 20h00 à 20h02.

261-25-08-18

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé

Initiales du Maire  
**695**  
Initiales du Greffier

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY  
ST-AMANT, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit et est levée à 20h03.

ADOPTÉE

---

Pierre Tétrault, Maire

---

Me Julie Waite, Greffière